

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 FEVRIER 2012

Séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 6 février 2012 à 20 H, en la salle de la Mairie de Wittisheim, après convocation d'usage légale et mesures de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales en date du 2 février 2012.

La séance est ouverte par M. le Maire, André KRETZ, qui salue les membres présents pour cette réunion ;

Huguette BARONDEAU, Jean-Marie BECK, Justin FAHRNER, Martine FRANTZ, Geneviève GROSSHENY, Rachel GRUSSENMEYER, Dominique HEILIGENSTEIN, Christophe KNOBLOCH, Eric MEMHELD, Joseph MEMHELD, Michaël MULLER, Laurent RINGEISEN, Christian SCHAUNER, Edith SCHWAB, Gilbert SEYLLER et Jean-Michel STIRMEL.

Absents excusés :

Jean-Blaise FEIST donne procuration à Joseph MEMHELD

Jeannot LOOS donne procuration à Huguette BARONDEAU

Secrétaire de séance : Jean-Michel STIRMEL

Assistante déléguée au secrétariat : Emilie SCHUTZ

### **Ordre du jour**

1. Adoption du procès verbal de la séance du 19 décembre 2011
2. Urbanisme
  - a) Régularisation de limites de propriétés
  - b) Chemin le long de la RD 21
3. Personnel communal – embauches de CAE
4. Réalisation d'une clôture au tennis
5. Edition du Wettzer Blatt'
6. Bilan du financement de l'opération périscolaire
7. Autorisation spéciale d'ouverture de crédits pour la section d'investissement du budget communal 2012
8. Lotissement de la Gare 4<sup>ème</sup> tranche – Vente d'un terrain
9. Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim
  - a) Présentation
  - b) Mise à disposition de la salle polyvalente pour les manifestations de la CCRM
10. Avenant à la convention d'inspection
11. Plan Climat
12. Divers
  - a) Droit de préemption

## **1. Adoption du procès verbal de la séance du 19 décembre 2011**

Le Maire rappelle les points essentiels traités lors de la séance du 19 décembre 2011. Aucun commentaire ni remarque n'ayant été formulé à l'issue de la transmission du Procès Verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **2. Urbanisme**

### **a) Régularisation de limites de propriétés**

Dans le cadre de la régularisation des limites de propriété au 1 et 2 rue des Iris, il est proposé d'autoriser le Maire à missionner le géomètre pour effectuer les plans et les inscriptions au Livre Foncier et à signer les actes notariés auprès de Me FRERING, notaire à Muttersholtz. Adopté.

### **b) Chemin le long de la RD 21**

Il est proposé d'autoriser le Maire à faire établir un plan topographique en vue de la mise en place d'un chemin le long de la RD 21, route de Muttersholtz. Cet espace pourra s'intégrer dans le cadre d'un futur itinéraire cyclable entre Wittisheim et Muttersholtz. Adopté.

## **3. Personnel communal – embauches de CAE**

Il est proposé d'accepter la création d'un poste en CAE pour 6 mois pour le remplacement d'un agent en maladie.

D'autre part, les contrats en CAE pouvant désormais être conclus pour une durée de 9 mois, il est proposé de recruter, comme chaque année, un agent à compter du mois de mars pour le service technique, mais pour une durée de neuf mois. Adopté.

## **4. Réalisation d'une clôture au tennis**

Dans le cadre de la mise en place d'une clôture autour de la bulle de tennis, il est proposé d'approuver l'acquisition de matériel auprès de la société WUNSCHEL de Châtenois pour la somme de 1 887,19 € HT soit 2 257,08 € TTC. La pose se fera en régie. Adopté.

## **5. Edition du Wettzer Blatt'**

Justin FAHRNER explique que le Wettzer Blatt' paraît deux fois par an, sauf exception en 2011 où il n'y a eu qu'une seule et unique parution. Il présente un devis de l'imprimeur pour l'édition en couleur, sur papier glacé du bulletin communal. Le coût à l'année est identique à deux parutions en noir et blanc.

Il propose par conséquent d'opter pour une parution annuelle du Wettzer Blatt' en fin d'année avec l'ensemble des pages en couleur au prix de 2 300, 21 € HT soit 2 751,05 € TTC. Cette proposition est adoptée après débat.

Une version en PDF sera également réalisée pour être diffusée par mail et sur le site internet de la commune.

Adopté.

## **6. Bilan du financement de l'opération périscolaire**

Jean-Marie BECK a fait le point sur le financement de l'opération périscolaire :

### **Dépenses :**

Année 2011 : Coût de la construction : 825 252,37 € TTC

### Année 2012 :

- Paiement du solde DE VINCI 26 788,35 TTC
- Sous traitant KRETZ Espaces Verts : 2 852,46 € TTC
- Portail : 3 300 €
- Stores salle de sieste et bureau de direction: 1 871,50 €

Soit un total de 34 812,31 €

## **Subventions :**

- 99 000 € de la CAF
- Etude du dossier en cours par le Conseil Général dans le cadre du Contrat de Territoire

## **Emprunts :**

- 300 000 € au Crédit Mutuel sur 10 ans au taux fixe de 3,95 %
- 100 000 € de la MSA sur 10 ans à 1,25 %, remboursement annuel en 10 annuités de 10 700, 30 €

A noter que lorsque le prêt MSA sera versé, le prêt Crédit Mutuel sera minoré de 100 000 €, ce qui représente une économie d'environ 14 200 € d'intérêts sur 10 ans.

Le conseil municipal autorise le Maire à procéder à l'anticipation du remboursement partiel du prêt Crédit Mutuel. Adopté.

### **7. Autorisation spéciale d'ouverture de crédits pour la section d'investissement du budget communal 2012**

Dans l'attente du vote du budget communal (en mars), le Conseil municipal autorise l'engagement de dépenses d'investissement pour l'achat d'un terrain à hauteur de 59 000 € au c/2111 au titre de l'exercice 2012. Adopté.

### **8. Lotissement de la Gare 4<sup>ème</sup> tranche – Vente d'un terrain**

Il est proposé que le Conseil Municipal autorise la vente du terrain situé dans le lotissement 4<sup>ème</sup> tranche :

- Parcelle 978, section 22  
Lot n° 15 - superficie de 6,96 ares  
Indivision HEILIGENSTEIN domiciliés 22 rue de Hilsenheim à Wittisheim (67820)  
Prix : 104 400 € TTC (87 290,97 € HT)

Adopté.

### **9. Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim**

#### **a) Présentation**

Justin FAHRNER a fait le point sur la nouvelle Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim. Il explique que des commissions de travail ont été mises en place et que la rédaction des statuts est en cours. Il invite l'ensemble des conseillers à participer à la réunion du mardi 6 mars 2012 à la salle des fêtes de Schoneau qui a pour but de donner des informations sur la nouvelle CCRM et d'associer l'ensemble des élus au débat.

#### **b) Mise à disposition de la salle polyvalente pour les manifestations de la CCRM**

Il est proposé d'accorder la gratuité de la salle polyvalente à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim pour toute manifestation organisée par leurs soins. Cette délibération prendra effet en 2012 et sera de validité permanente afin de ne pas avoir à redélibérer tous les ans. Adopté.

### **10. Avenant à la convention d'inspection Centre de Gestion 67**

Il est proposé d'accepter l'avenant à la Convention d'Inspection avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin qui porte le montant de la journée d'intervention de l'ingénieur responsable de cette mission, à 175 € par jour d'intervention. Adopté.

## 11. Plan Climat

Justin FAHRNER explique que le Plan Climat-Energie Territorial (PCET) est un **projet territorial de développement durable** dont la finalité première est la lutte contre le changement climatique, tout en conservant une bonne qualité de vie.

Institué par le Plan Climat National et repris par les lois Grenelle 1 et le projet de loi Grenelle 2, il constitue un cadre d'engagement pour le territoire.

Actuellement, l'Association pour le Développement de l'Alsace Centrale (ADAC) élabore un plan Climat-Energie.

Le PCET vise deux objectifs

- **atténuation / Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre**, il s'agit de limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la perspective du facteur 4 (diviser par 4 les émissions d'ici 2050) ;
- **adaptation au changement climatique**, il s'agit de réduire la vulnérabilité du territoire puisqu'il est désormais établi que les impacts du changement climatique ne pourront plus être intégralement évités.

Un PCET se caractérise également par des ambitions chiffrées de réduction des émissions de GES et par la définition dorénavant d'une stratégie d'adaptation du territoire (basée sur des orientations fortes en termes de réduction de la vulnérabilité et de créations d'opportunités), dans des contraintes de temps.

**Le SRCAE : (schéma régional climat air énergie)** un document stratégique régional trouvant sa déclinaison dans les PCET

### Quelles ambitions dans le SRCAE ?

- Diviser par 4 les émissions de **GES** entre 2003 et 2050 avec un premier palier de réduction de 15% d'ici 2020
- Réduire de 20% la **consommation** énergétique finale entre 2003 et 2020
- Porter à 26% la part de production d'**énergies renouvelables** dans la consommation finale d'énergie d'ici 2020
- Réduire les émissions de **particules** en suspension de 25% et d'oxydes d'azote de 15% à 2020

La loi Grenelle 2 rend obligatoire la mise en place de Plans Climat-Energie Territoriaux pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. Le plan climat du Pays de l'Alsace Centrale est un plan volontaire. Le Plan climat Territorial n'est donc pas un outil clé en main mais plutôt une démarche de développement durable. Six thématiques pour l'Alsace Centrale :

1. **Energie**. Réflexion autour de la méthanisation du solaire de l'éolien.
2. **Urbanisme** : voirie, nouvelles formes d'habitat
3. **Déplacements** : déplacements des salariés, des touristes, enfants vers l'école.
4. **Bâtiments** : énergie dans les bâtiments existants, communaux, intercommunaux
5. **Économie** : commerces, entreprises artisanales, exploitations agricoles et industries
6. **Alimentation** : déchets alimentaires, stockage préparation des aliments.

Justin FAHRNER invite les conseillers volontaires à s'inscrire pour l'une ou l'autre commission. Adopté.

## **12. Divers**

### **a) Droit de préemption**

La Commune n'a pas fait valoir le droit de préemption lors des transactions suivantes :

- De M. Marc JAEGLI à M. Cédric STRAUB, pour l'habitation située section 2, parcelle 153/10, 1 rue des Lilas et d'une superficie de 173m<sup>2</sup>.
- De M. Richard HELFTER à M. David KUENY, pour le terrain situé section 22, parcelle 1018/14, rue de l'Etang et d'une superficie de 5,80 ares.

### **b) Coop**

Le Maire fait part d'un courrier qu'il a reçu, relatant les difficultés rencontrées par la COOP et demandant le soutien des élus en faveur de ces commerces de proximité. Le Maire explique qu'il soutiendra les actions en faveur du maintien de la COOP de Wittisheim.

### **c) Pass'Tourisme Grand Ried 2012**

L'Office du Tourisme Grand Ried a proposé en 2011 la mise en place du Pass'Tourisme pour le secteur. Le pass est destiné aux touristes, pour leur faire profiter de réductions pour les restaurants, les musées et autres attraits touristiques du secteur. En 2011, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place le pass pour les entrées au plan d'eau en accordant une remise de 20% sur le prix d'entrée du plan d'eau pour les détenteurs du pass. Pour 2012, la gratuité de l'entrée est demandée par l'Office du Tourisme Grand Ried.

Après débat, le Conseil Municipal décide d'accorder une entrée gratuite pour une entrée payante par pass.

Adopté.

### **d) Prochaines séances**

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 27 février 2012. La commission des finances pour la préparation budgétaire se réunira le lundi 12 mars 2012 et la séance du vote du budget aura lieu le lundi 26 mars 2012.

**L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 21 heures 30.**

Le Secrétaire de séance,  
Jean-Michel STIRMEL.

Le Maire,  
André KRETZ.